

Cumul des températures au 11 juin 2023 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1431°	Demi-montagne (500 à 850 m)	1235°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	952°	Montagne (> 1100 m)	847°
Rappel 2022 : 1474 °		Rappel 2022 : 1295 °		Rappel 2022 : 1025 °		Rappel 2022 : 935 °	
CLERMONT 330 m	1475 °	SAYAT 550 m	1349 °	CHALMAZEL (42) 990 m	961 °	MONT DORE 1220 m	858 °
MOISSAT 340 m (*)	1432 °	AMBERT 555 m	1243 °	VERNINES 1045 m	984 °	ANZAT LUGUET 1270 m	835 °
ISSOIRE 372 m	1426 °	ST GERVAIS 705 m	1200 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	925 °		
COURPIERE 455 m	1392 °	ST SULPICE 851 m	1119 °	MARZENAT (15) 1075 m	937 °	(*) source technicien	
Gain depuis 4 juin : 126 °		Gain depuis 4 juin : 123 °		Gain depuis 4 juin : 109 °		Gain depuis 4 juin : 105 °	

Sommes de température

900-1000° : Foin « précoce » (début floraison des graminées)

1200° : Foin « tardif » (pleine floraison des graminées)

Exploitations suivies en 2023

Lezoux (400 m – VL bio)	Fenaison dès que possible.
Ambert (550 m - VL)	Agrandissement du tour de pâturage. Fenaison dès que possible.
Augerolles (550 m - VA)	Fenaison dès que possible.
St Maurice près P. (600 m - VA)	Fin du 1 ^{er} tour.
Condat en Comb. (700 m - VA)	Fin du 3 ^{ème} tour. Fenaison en cours. Fertilisation des regains.
Ceyssat (800 m - OL+VA)	Fin du 2 ^{ème} tour. Fenaison dès que possible.
Laqueuille (1100 m - VA bio)	1 ^{er} tour de pâturage en cours.
Picherande (1130 m - VL)	Milieu du second tour. Fenaison dès que possible.

Conseils de la semaine : Fauches à toutes les altitudes dès que possible et agrandissement en plaine et demi-montagne.

Quel que soit le secteur, les récoltes devraient s'effectuer sur parcelles ressuyées et avec un créneau météo suffisant. Il est préférable de dépasser le stade optimum de l'herbe que de risquer la mauvaise conservation des fourrages récoltés.

En plaine, la pousse est modérée (20-30 kgMS/ha/j). On est en fin de floraison. Finir la récolte des foins dès que les conditions le permettent. On peut envisager la fauche des regains à partir de 5 semaines après la première coupe.

En demi-montagne, la pousse de l'herbe ralentit (30 kgMS/ha/j). L'agrandissement de la surface pâturée peut s'envisager 2 à 3 semaines après les fauches précoces pour préserver la qualité de l'herbe pâturée.

Sur les plateaux d'altitude, le stade des foins précoces séchés au sol est atteint. La pousse de l'herbe a fortement diminué (30 kgMS/ha/j). Faire le tour des parcelles pour décider s'il faut agrandir la sole pâturée.

En montagne, les fauches ont débuté la semaine dernière mais dans des conditions qui ne se prêtaient pas toujours à la bonne conservation du fourrage. La pousse de l'herbe s'active après les pluies (45 kgMS/ha/j), en particulier sur les parcelles les plus fertiles : réduire la surface pâturée si plus de 12 jours d'avance.

Il est conseillé de faucher les refus avant floraison des chardons et rumex. La fauche (>6 cm), avec ramassage des refus lorsqu'ils sont présents en quantité, permettra au tour suivant de proposer une herbe de meilleure qualité et plus appétente.